



Compte Rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept septembre à 19h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 17 août 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Madame Marie-Pierre TEYSSIER, Madame Liliane DALLA LIBERA, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Isabelle ADELIN, Monsieur Etienne du CHAFFAUT, Madame Claire CARMIGNATO, Monsieur Jean-Baptiste PAULIN, Monsieur Frank GRORUD, Madame Isabelle LUC, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Monsieur Jean-Luc TORREQUADRA, Monsieur Xavier ROLLIN, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Gabriel EHRET, Monsieur Denis BINAUD,

Absents excusés : Brigitte BOURGEAY donne procuration à Loïc BOUCHARD
Olivier PASQUAL donne procuration à Rocco CAPPELLETTI

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 17 votants : 19

Désignation d'un Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Le compte rendu de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité

Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

Mme le Maire propose le retrait de la délibération de rattachement de la commune de Jarnioux à la commune nouvelle Portes des Pierres Dorées. La Préfecture nous informe que cette procédure est consultative et n'emporte pas d'avis tacite (ni favorable ni défavorable) : avis favorable du conseil municipal

Sélection promoteur – Programme les Verchères

Madame le Maire retrace la procédure de sélection des candidats engagée depuis le 3/10/2017. Dans un 1^{er} temps, quatre candidats ont été sectionnés parmi les 25 offres reçues. A la suite des différentes négociations, conformément au règlement de consultation, et à l'issue de la dernière phase, la commission communale propose de retenir le candidat DAVRIL / MONA LISA, qui offre la meilleure proposition pour le foncier.

Le conseil municipal par 17 voix pour et 2 contre valide cette proposition.

M. Gabriel EHRET justifie son opposition à cette décision pour différentes raisons :

- la démolition de la ferme
- crainte de prix de loyer élevé compte tenu du prix proposé
- bien que l'aspect architectural de ce dernier projet ait été amélioré, selon lui des points ne lui conviennent pas

M. Denis BINAUD confirme ces propos.



Madame le Maire indique que les élus avaient été consultés pour donner leur avis sur les différents projets et qu'ils ont été pris en compte dans les améliorations demandées aux promoteurs. A noter également que Davril était le seul à proposer de la pierre dorée et un jardin partagé, cogéré par une Association.

Elle précise que le point sur le coût des logements a également été étudié avec attention et les prix de vente communiqués à la commission sont dans la moyenne de notre secteur. Il faut noter que le promoteur, très volontaire pour s'implanter sur notre secteur géographique, a clairement réduit ses marges de sorte d'obtenir le marché sans augmenter les tarifs à la vente.

Le projet retenu correspond à l'étude architecturale réalisée par le cabinet Urban Studio et au cahier des charges précis qui avait été validé auparavant, notamment avec des matériaux de qualité.

Ce projet emporte l'approbation de la quasi-totalité du Conseil Municipal.

Il est précisé que la seule offre qui proposait la conservation de la ferme était la moins sérieuse des 25 reçues en mairie.

Personnel communal – créations de trois postes

Madame le Maire indique que, suite à la réussite d'un examen professionnel, Karim HAZEM peut être promu au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1/10/2018.

Cet avancement de carrière permettra ainsi de pouvoir le détacher sur un poste de gardien-brigadier de police municipal, pour une durée de 1 an, à compter du 1/12/2018. Il sera ensuite titularisé sur ce poste.

Compte tenu de son ancienneté, Eric PATRU remplit les conditions pour accéder à ce grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1/10/2018.

Madame le Maire propose donc la création de ces trois postes et la mise à jour du tableau des effectifs correspondants.

Elle soumet au vote. A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition.

CCBPD – modification des statuts

Concernant la prise de compétence « *maisons de services au public* », la CCPBD propose de la prendre car c'est une des compétences qui donnent droit à la DGF bonifiée, et il lui en manque au moins une. En effet l'article L 5214-16 précise que outre les compétences obligatoires la CCPBD doit en avoir au moins 3 parmi les optionnelles sur un total de 9. La MSAP permettrait de combler cette lacune et de conserver une DGF bonifiée, la bonification représentant 200 K€ environ ce qui n'est pas négligeable.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal approuve cette modification des statuts.

SBVA – modification des statuts

Le président informe que des nouveaux statuts ont été approuvés, ils intègrent les évolutions induites par la loi MAPTAM et notamment la prise de compétence par la CCPBD en matière de GEMAPI pour le bassin versant de l'Azergues au 1er janvier 2018. Ce transfert de compétence induit que la CCPBD devient membre en représentation substitution du Syndicat pour la compétence GEMAPI.

Le syndicat prend désormais le nom de Syndicat de Rivière de la Basse Azergues – SRBA

Madame le Maire propose d'approuver la modification des statuts.

A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition.



Rapports annuels 2017

Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Madame le Maire présente le rapport d'activités du Président qui retrace toutes les actions menées en 2017. On note que cette année, qu'une politique ambitieuse en matière de petite enfance, de jeunesse et de voirie a été mise en place, sans augmenter les taux de fiscalité, et sans avoir recours à l'emprunt.

Ce document est disponible en mairie et à la disposition des élus et des sévériens.

Monsieur Loïc BOUCHARD présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

La CCBPD a adhéré au Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets beaujolais Dombes (SYTRAIVAL) pour l'exercice des compétences suivantes : collecte et traitement du verre et des journaux magazines – traitement des emballages légers, des ordures ménagères, des déchets verts et gravats.

On constate une légère diminution du tonnage collecté, une augmentation des emballages légers, la collecte de verre et de journaux en apport volontaire est stable.

Le bilan financier de l'activité 2017, présente un léger déficit.

Ce document est à disposition de tous en mairie.

Monsieur Loïc BOUCHARD présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif, assuré par délégation à la Sté SAUR.

Quelques chiffres :

708 abonnés en 2017, soit +1.3%

Volumes assujettis en 2017 : 77 120m³, soit + 2.6%

Tarifs du m³ : 1.44€ /m³, soit +1.4%

En assainissement non collectif : 27 propriétés concernées.

Le rapport est à disposition de tous en mairie.

Réhabilitation salle des sports

Madame Liliane Dalla Libéra a fait le point sur le 1^{er} APS présenté par Studio Gardoni, maître d'œuvre ; ce document a été étudié en commission bâtiments et doit être repris par l'architecte en fonction de remarques des élus.

Espace Verchères

Un point a été fait sur les travaux en cours qui sont en phase d'achèvement



Point sur la rentrée scolaire

Madame Isabelle ADELIN fait le rapport de la rentrée scolaire à l'école publique, qui s'est bien déroulée avec le maintien des 6 classes pour un effectif de 128 élèves.

Elle indique que les inscriptions au restaurant scolaire sont très élevées, environ 100 enfants par jour y déjeunent.

Concernant le mercredi : la Communauté de Commune Beaujolais Pierres Dorées a pris en charge l'organisation. A ce jour 17 enfants y sont inscrits.

INFORMATIONS

Recours en Appel

- Fornas suite au refus du PA en date du 3 juillet 2013
- Oliveira suite au PC du 27 septembre 2013 accordé à SFI Promotions

Pétition lancée par Limonest et Lissieu

La commune a été destinataire de cette pétition qui a été transmise et signée par tous ceux qui le souhaitent, pour solliciter le rétablissement à deux fois deux voies de la RN6.

Commémorations du 11 novembre

Un groupe de travail a déjà commencé à réfléchir pour organiser ce centenaire dignement. Il est à la recherche de documents d'époque qui pourront être utilisés pour une exposition sur le sujet. Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour s'associer à la réussite de cette manifestation.

Contact : jphilibert@civrieuxdazergues.fr

Dépôts d'ordures sauvages

Condamnation en maison de justice d'un auteur pour ce délit à rembourser la commune pour 185€.

AJC (aide aux jeunes citoyens)

Une 1^{ère} promotion de 5 jeunes qui participeront à des actions citoyennes se verra obtenir une aide de la part du CCAS. deux d'entre eux sont déjà mobilisés pour participer au forum des Associations demain.

Photographie aérienne – survol par drone

Un film sur les espaces publics de la commune va être tourné ces prochains jours, au moyen d'un drone, à titre gratuit.

Environnement

Les conteneurs à verres situés près de l'espace Verchères seront déplacés derrière le cimetière.

Le nouveau calendrier du tri va être distribué avec le prochain magazine.

Il est suggéré de mener une enquête pour l'utilité de deux ramassages d'ordures ménagères – à voir avec la CCBPD.



Commune de
CIVRIEUX D'AZERGUES - 69380
Membre C.C. Beaujolais-Pierres Dorées
Canton de Anse
Département du Rhône

Conseil Municipal séance du 07 septembre 2018

Voirie

Les travaux chemin du Cimetière sont complètement achevés ; la rue a été mise en sens unique
A la suite de la réfection du tapis de la D 385, les peintures des passages piétons ont été reprises.
La rue de l'église est classée prioritaire dans le sens place de l'église – Rond point des Platanes
Le département a informé que la D16 allait être limitée à 70km/h du Rond-Point des Platanes au passage à niveau Chazay.

Problèmes de circulation rue de la charrière : récurrents, La nouvelle Directrice de NDL sera contactée à ce sujet. L'ASVP bientôt policier municipal verbalisera sans difficulté.

Opération coup de poing sécurité routière – « Y'en a marre ! »

Afin de sensibiliser les automobilistes à emprunter la route départementale et ne plus passer dans les rues du centre bourg, une opération va être menée un matin, par les élus, en collaboration avec la Participation Citoyenne, les gendarmes et toutes les personnes intéressées pour y participer. S'inscrire par mail à l'adresse suivante : yenamarre@civrieuxdazergues.fr.

La séance est levée à 20h45.